



Compte rendu du Conseil Municipal du 03 Avril 2014.

Ordre du jour :

1. Vote des taux d'imposition des 4 taxes directes locales pour 2014.
2. Désignation des délégués dans les structures intercommunales suivantes : Syndicat intercommunal de la maison de retraite de Bruyères, Communauté de Communes, SIVOSS, Représentant des communes forestières, Commission Syndicale des eaux de la Rosière de Cheniménil-Docelles, Commission Syndicale du cimetière Le Boulay-Docelles-Xamontarupt, Commission des Prés de Lelle Cheniménil-Docelles, représentant de la commune au Pays d'Epinal, SMIC, SICOVAD et constitution des commissions communales.
3. Délégation de pouvoir au maire
4. Fixation des indemnités des élus,
5. Divers.

Mr le maire et tous les conseillers sont présents : Mesdames Antoine, Bornet, Caël, Lacourt, Létoffé (secrétaire de séance), Rivat et Messieurs Tarantola, Arslan, Bonnet, Boulassel, Clément, Dormoy, Tisserant, Woirgny et Xemaire.

Ouverture du Conseil à 20h30 par Mr le Maire :

Mr le Maire demande à ajouter à l'ordre du jour, la participation financière de la commune au SMIC (442,80 €) et à la Maison de retraite Intercommunale de Bruyères (225,86 €) : demande acceptée à l'unanimité.

- 1) Taux d'imposition des 4 taxes : Mr le Maire rappelle les taux 2013 (qui sont bien en-dessous des taux moyens nationaux et départementaux), il propose de les reconduire à l'identique, tout en rappelant que la base d'imposition fixée au niveau national évolue un peu à la hausse (de +0.6 à +0.9 selon la taxe), ce qui représentera une augmentation des impôts mécanique, mais limitée. Il indique également que cette décision ne nous engage pas pour les années à venir, il faudra beaucoup travailler pour ajuster au mieux le budget, la baisse d'activité de l'usine en 2013 a déjà une répercussion sur les financements 2014 en amputant les recettes 2014 de 47 000€ environ.

La proposition est votée à l'unanimité.

2) Désignation des délégués dans les structures intercommunales :

Pour chaque structure concernée, Mr le Maire explique pour les nouveaux conseillers en quoi elles consistent et les projets qu'il y a en cours.

- a) Communauté de Communes : pour les villages de moins de 1000 habitants comme Docelles, il y a 3 délégués à la Communauté de Commune, le maire et les deux premiers adjoints, soit Christian Tarantola, André Bonnet et Amar Boulassel.
- b) Maison de retraite de Bruyères : 2 Titulaires André Bonnet et Véronique Rivat, 2 Suppléantes : Maryse Bornet et Maryse Caël.
- c) SIVOSS, 3 Titulaires : André Bonnet, Alain Woirgny et Béatrix Létoffé
- d) Représentants des Communes Forestières : Alain Woirgny et Dany Tisserant
- e) Commission Syndicale des Eaux de la Rosière : Président, Christian Tarantola, deux titulaires : Dany Tisserant et Jean-Luc Xemaire
- f) Commission syndicale du cimetière : Président, Christian Tarantola, trois titulaires : Véronique Rivat, Jean-Luc Xemaire et Léa Antoine.
- g) Commission des Prés de Lelle, 3 titulaires : Maryse Caël, Alain Woirgny et Jean-Claude Clément.
- h) SMIC : 1 titulaire, André Bonnet.
- i) Pays d'Epinal : Amar Boulassel
- j) SICOVAD : André Bonnet

Dans les Commissions Communales :

- k) CCAS : Président, Christian Tarantola, 4 titulaires parmi les conseillers : Maryse Bornet, Maryse Caël, Catherine Lacourt et Véronique Rivat. La commission se réunira pour coopter des membres extérieurs au Conseil.
- l) Commission Appel d'offre : *Président, Christian Tarantola*, 3 titulaires : Léa Antoine, Alain Woirgny et Jean-Luc Xemaire, 3 suppléants : Sefa Arslan, Jean-Claude Clément et Jean-Louis Dormois.
- m) Commission Sécurité et cadre de vie : Béatrix Létoffé, Maryse Caël, Dany Tisserant et Alain Woirgny
- n) Commission Communication : Christian Tarantola, Béatrix Létoffé, André Bonnet, Amar Boulassel, Jean-Louis Dormoy, Catherine Lacourt, Jean-Luc Xemaire.
- o) Commission Développement Durable : Béatrix Létoffé...

Désignation des référents communaux par délégation :

- Léa Antoine : référent crèche
- Séfa Arslan : référent école
- Maryse Bornet : référent action sociale
- Maryse Caël : référent urbanisme
- Jean-Claude Clément : référent état des lieux des salles communales
- Jean-Louis Dormoy : référent communication (bulletin annuel, photos)
- Catherine Lacourt : correspondante vie associative

- Béatrix Létouffé ; référent sécurité, cadre de vie et développement durable
- Véronique Rivat : référent domaine sanitaire (pilules d'iode),
- Dany Tisserant : référent bois et chemins
- Alain Woirgny : coordinateur des services techniques, correspondant armée.
- Jean-Luc Xemaire : référent technique (chauffage, éclairage public)
- André BONNET : responsable des réservations des salles municipales
- Amar BOULASSEL : responsable sport et loisirs

Désignation des membres du Conseil Municipal participant à l'O.M.S.C.L. : Sefa Arslan, André Bonnet, Jean-Claude Clément, Jean-Louis Dormoy, Catherine Lacourt, Dany Tisserant et Maryse Borner.

La mise en place des délégations et des commissions est votée à l'unanimité.

3) Délégation de pouvoir au maire :

En application de l'article L. 2122-22 du code général des collectivités territoriales, il est proposé de donner à Mr le maire une délégation à caractère général :

Mr le Maire est chargé, pendant la durée de son mandat, de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant les avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget.

Il rendra compte à chacune des réunions obligatoires du Conseil Municipal des décisions prises en vertu de la présente délégation de pouvoir (cf. article L.2122-23 du C.G.C.T.)

La délégation est votée à l'unanimité.

4) Fixation des indemnités des élus :

Mr le maire explique que depuis que le nombre d'habitants est repassé un peu en-dessous de mille, le budget des indemnités des élus a été diminué pratiquement de moitié, mais la décision de continuer à donner une indemnité à tous les membres du conseil municipal a été maintenue, indemnité du maire : 964.94€, des adjoints : 242€, des conseillers : 50€. Ces sommes sont des indemnités brutes.

La proposition est votée à l'unanimité.

5) Points divers :

a) Félicitations

b) Proposition de l'assureur de la commune d'une assurance pour les conseillers qui ne seraient pas couverts par leur propre assurance lorsqu'ils agissent pour le compte de la commune.

c) Le maquis du Haut du Bois : le jour de la libération du maquis (reconnue dans le calendrier officiel de la libération de la France) Cette année c'est le 70^{ème} anniversaire de la libération.

- d) Proposition de faire une journée de commémoration du 24 septembre 1944 sur la libération de Docelles.
- e) Mr le Maire donne lecture d'un courrier de Mr Moscovici donnant suite à l'intervention de la commune pour permettre le maintien de la Trésorerie à Docelles.
- f) Courrier de remerciement de l'association pour le don du sang qui a été organisé cette fois dans la salle multi activité et qui a rencontré un grand succès avec plus de 80 donateurs.
- g) Mr le Maire commente un article paru aujourd'hui dans la presse et qui évoque la concentration des industries papetières. Le combat entamé il y a plus d'un an maintenant n'est pas terminé, une réunion doit se tenir la semaine prochaine en préfecture.

Fin du Conseil Municipal à 22h45